

Août - Septembre 2018



## **Notre camarade Célestin Perrigault a été décoré chevalier de la Légion d'honneur**

A l'occasion de la cérémonie commémorant la libération de Rennes le 4 août, Célestin Perrigault (alias "Tintin") a reçu l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur. Cet instituteur à la retraite, engagé dans la Résistance auprès des Forces Françaises de l'Intérieur et membre du Parti Communiste Français depuis 1943, a reçu son insigne de la main de Guy Faisant, également ancien Résistant déporté. La cérémonie présidée par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, s'est déroulée en présence d'Éric Berroche et de Yannick Nadesan.

De janvier 1944 à la libération de Rennes, Célestin a multiplié les missions de reconnaissances et de ravitaillement jusqu'à participer aux combats qui ont mené à la victoire contre les occupants allemands. Combattant en Bretagne jusqu'à la fin de la guerre, son engagement lui a alors valu d'être décoré de la Croix de Guerre.

De retour dans l'enseignement après la guerre, il n'hésite pas à raconter son histoire auprès du jeune public. Âgé de 96 ans, il était présent cette année au lycée Victor-et-Hélène-Basch dans le cadre du concours national de la Résistance.



## **Rennes investit 100 millions d'euros pour l'éducation**

Les récentes annonces de la Ville de Rennes ont confirmé la poursuite de son engagement en faveur d'un véritable service public de l'éducation. L'arrivée de 300 nouveaux écoliers cette année confirme le dynamisme démographique de la ville. Pour y répondre, ce sont 7 nouvelles classes en élémentaire et 4 nouvelles classes en maternelle qui ont ouvert à la rentrée. Depuis 2009, c'est une centaine de classes qui ont vu le jour pour répondre à l'accroissement démographique.

Les travaux de rénovation, d'embellissement et d'agrandissement des groupes scolaires représenteront 100 millions d'euros d'investissement d'ici 2023/2024. L'ensemble des écoles rennaises est compris dans ce programme.

La crèche de La Courrouze verra quant à elle le jour en 2021 et disposera de 64 places, conformément aux annonces faites par Katja Krüger, adjointe communiste déléguée à la petite enfance, au conseil municipal du mois d'avril.

Concernant les enfants en situation de handicap, la Ville de Rennes maintient sa politique volontariste : 600 000 euros sont mobilisés pour l'emploi de 100 AVS durant l'année scolaire. 100 animateurs interviennent également sur les temps périscolaires pour les accompagner durant leurs activités.